



VILLERVILLE

Confortement de la falaise Année 2017

1. Financements
2. Etudes
3. Projet
4. Statuts fonciers
5. Délais
6. Photomontage

LES ELEMENTS SAILLANTS DE 2017

FINANCEMENTS :

1 – Accord de financement de la Région Normandie. Ce qui a été fait :

Dossier d’instruction de demande de financement au titre du Contrat de Territoire 2017-2021 . Montant sollicité (accord Région) 1 312 000 € . Demande d’engagement en 2018.

2 – Accord de principe financement Département du Calvados. Pas d’écrit et demande d’engagement en 2018. Montant 1 000 000 €

3 – Accord ETAT (fonds Barnier) si accord formel produit par la Région(1,3 M€), le Département (1M€) et la Communauté de Communes (1M€). Confirmation à la réunion du 21 Décembre 2017 d’un taux de financement de 50% des dépenses éligibles.

Commentaires : Nous avons un accord de la REGION dans un cadre formel (Contrat de Territoire) et un accord dont les modalités et le cadre n’est pas encore fixé avec le DEPARTEMENT. Néanmoins, **le financement du projet est désormais solide.**

Cependant, la demande par la REGION et le DEPARTEMENT d’un engagement des travaux en 2018 n’est pas réglementairement possible. Par ailleurs on retiendra que ces financeurs n’ont pas été en mesure en 2017 de nous fournir des arrêtés de subventions. Il conviendra en 2018 de préciser avec eux les délais d’engagement des travaux en fonction des textes réglementaires qui s’imposent.

ETUDES :

1 – Etudes technique phase PROJET. INGEROP-GEOS - 82 500 €HT. Ce qui a été fait : Dossier Technique complet de l'ouvrage. La phase suivante est celle du dossier de consultation des entreprises. Le dossier a été remis aux services de l'Etat pour vérifications techniques.

2 – Relevé en photogrammétries de la falaise. DRONALYS - 6 978 €HT. Ce qui a été fait : relevé par drones établi en avril. Il doit permettre aux futures entreprises d'avoir une vision précise des parois de la falaise.

3 – Etudes environnementales. BURGEAP - 58 500 €HT. Ce qui a été fait: lancement d'un marché pour la reprise de l'étude d'impact (diagnostic fait en 2013 par BIOTOPE, il doit être repris car obsolète) et doit argumenter sur le caractère environnemental du projet tel que défini.

4 – AMO (NAMO - 9 380 €HT en 2017) et études juridiques (Avocat et notaire)

Commentaires :

En 2017, ont été repris les études et les bilans; le dossier de demande de financement Région; l'élaboration, le lancement, la conclusion et l'engagement d'un marché d'études environnementales(en cours); la recherche d'un optimisation des délais.

Nous avons rencontrés : 2 fois le sous préfet, le Président de Région, le Président du Département, le Président de la CCCCF, la direction de la DDTM, la direction régionale de la DREAL et celle de CCCCF.

PROJET :

1 – Evolutions de programme en 2017

- Reprise des parements
- Apparition du DOUET à l'air libre sur la falaise
- Reprise de l'escalier dont le maintien d'une partie existante.

2 – Confirmation du coût

3 – Questions en suspens :

l'accès chantier par le cirque des Graves

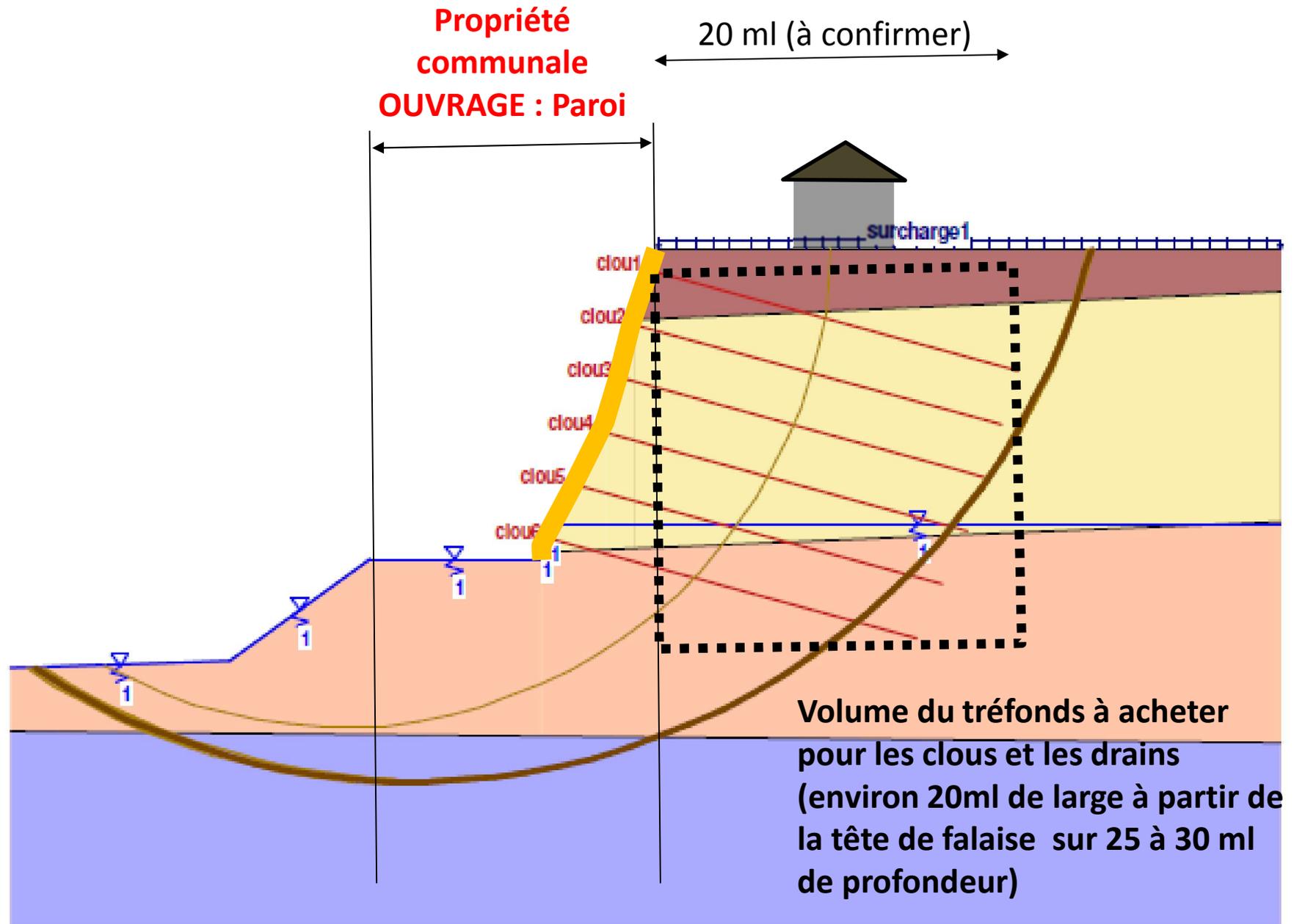
4 – Option étudiée (et non retenue)

La réalisation d'une première tranche de travaux dit « travaux conservatoires » en 2018.



Présentation par dossier papier

STATUT FONCIER :



MAITRISE FONCIERE 2018 :

Pour l'ouvrage (paroi de la falaise) : 3 parcelles à acquérir en 2018 et une procédure de biens sans maître avec acquisition communale à mener (6 à 8 mois de procédure).



MAITRISE FONCIERE DU TREFOND:

Prévoir une maîtrise des tréfonds des riverains de la falaise pour les clous et les drains. (travail actuel de l'avocat et du notaire).



CALENDRIER GENERAL

	2018												2019											
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Etude d'impact et dossier d'autorisation				Instruction et compléments d'études							Enquête publique													
Etudes DCE																								
FONCIER																								
Financements																								
Consultation entreprises																								
TRAVAUX																								

Compte tenu, de l'analyse partagée entre notre environnementaliste, l'avocat, la DREAL et la DDTM, on peut désormais répondre à la question de l'estimation d'un démarrage des travaux, permettant ainsi de déterminer les dates butoirs de maîtrise foncière, des études techniques, etc ...

PHOTOMONTAGE

Courant 2018, nous devons disposer d'une vue de l'ouvrage intégré au paysage permettant :

- De montrer l'impact de l'ouvrage dans les dossiers réglementaires,
- D'expliquer le projet à la population (dont les riverains) y compris lors de l'enquête publique

Une demande de devis a été faite à INGEROP. Ce devis ressort à 8 100,00 € (à priori hors taxes). Ce devis concerne juste le travail d'infographie (hors tirage de plans ou de panneau, ni un modèle 3D) et il conviendra de se faire préciser le délai.

Il est souligné que cet élément est nécessaire et qu'il nous le faut assez rapidement pour compléter le dossier d'étude d'impact devant être déposé en février prochain.

PHOTOMONTAGE

Villerville - Réalisation graphiques - Paysage - Devis VT GU3 - 13/12/2017

Phases	Prestations	Délais	Chef de projet paysagiste- urbaniste	Chargée d'études	Prix par phase
			850 € /jour	600 € /jour	
PHASE 1	Scenarii Réalisation d'éléments graphiques d'aide à la bonne compréhension du projet et à l'acceptabilité du projet par les habitants, à partir des éléments définis dans le projet de niveau PRO 1- Représentation graphique des 4 grandes séquences paysagères de la falaise de Villerville (vues en photomontages) 2- Réalisation d'une vue générale de la falaise en 3D (délivrance des documents en format numérique uniquement)		0	10	8 000 €
			0	3,5	2 100 €
Frais		Déplacements			0 €
Dépenses					8 100 €
Budget total					8 100 €

EXCLUSIONS

Notre mission ne comprend pas :

- la réalisation d'un modèle 3D ou des vues de perspectivistes
- la participation à une réunion de présentation
- la réalisation de plans
- l'impression des documents ou la réalisation de panneaux de présentation